

EMPLOIS DU TEMPS HUY-LIEGE-VERVIERS

L'ACTUALITÉ DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS VOTRE RÉGION



MENSUEL N° 8 - OCTOBRE 2015

AU SOMMAIRE

NOUVELLES GÉNÉRALES

- [COMMISSION EUROPÉENNE - CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE](#)
- [LES CHIFFRES-CLÉS DE L'AGRICULTURE BELGE](#)
- [BELGIQUE - LA « PRIME D'INNOVATION » PROLONGÉE POUR DEUX ANS](#)
- [LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE EN BELGIQUE](#)
- [« GROUPEMENT D'EMPLOYEURS » - SÉANCES D'INFORMATION SUR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION](#)
- [ACCORDS ENTRE LA SOWALFIN ET LE FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT](#)
- [« CREATIVE WALLONIA », LE PROGRAMME D'ÉCONOMIE CRÉATIVE](#)
- [L'EMPLOI DES JEUNES EN WALLONIE](#)
- [WALLONIE - DU NOUVEAU AU PARLEMENT](#)
- [LANCEMENT DES BOURSES « COOPÉRATIVES CITOYENNES »](#)

SECTEURS ET ENTREPRISES

- [TOURISME - LES BONS RÉSULTATS DE LA PROVINCE DE LIÈGE](#)
- [UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES À LIÈGE AIRPORT](#)
- [OUPEYE - UN NOUVEAU QUARTIER D'ENTREPRISES](#)
- [SERAING - CMI RECHERCHE DES COLLABORATEURS](#)
- [EAST BELGIUM PARK - INVESTISSEMENT DE 10 MILLIONS D'EUROS POUR LA FUTURE USINE PROCOPLAST](#)
- [LIÈGE - OSIMIS. UNE NOUVELLE ENTREPRISE AU SART TILMAN](#)
- [SIRRIS A FÊTÉ SES 20 ANS AU LIÈGE SCIENCE PARK](#)
- [BUBBLE POST À LIÈGE](#)
- [EXCELLENT SEMESTRE POUR LE PORT AUTONOME DE LIÈGE](#)
- [EUPEN - ZOOM SUR RCYCL](#)
- [BEAUFAYS - « BORDER SYSTEM », UNE JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE](#)
- [SPRIMONT - LES 50 ANS DU GROUPE ELOY](#)
- [LIÈGE - BIENTÔT « LES TRAVAILLEURS INTERMITTENTS ON TOUR »](#)
- [LIÈGE - URBAGORA LANCE LA REVUE « DÉRIVATIONS »](#)
- [LIÈGE - HORAIRES ÉLARGIS POUR LES MAIRIES DE QUARTIER](#)
- [EN BREF...](#)

OPÉRATEURS

- [LES RENCONTRES PROVINCIALES DU SPP INTÉGRATION SOCIALE](#)
- [ERE : RÉPERTOIRE DES FORMATIONS 2015-2016](#)
- [LIÈGE - L'AIE LANCE LE PROGRAMME « GÉNÉRATIONS ENTREPRENANTES 2015-2020 »](#)
- [30 ANNÉES D'EXISTENCE POUR LES ATELIERS DU MONCEAU](#)
- [LE FOREM, UNE LARGE GAMME DE FORMATIONS](#)

NOUVELLES GÉNÉRALES

COMMISSION EUROPÉENNE - CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Le 17 septembre, la Commission européenne a proposé aux États membres des orientations en vue de mieux contribuer au retour à l'emploi des personnes en chômage de longue durée.

Depuis plus d'un an, plus de 12 millions d'européens sont au chômage, soit environ la moitié du nombre total de personnes sans emploi.

La proposition de la Commission prévoit :

- que tous les demandeurs d'emploi au chômage depuis plus de 12 mois bénéficient d'une évaluation individuelle ;
- qu'ils se voient proposer, avant que leur 18^{ème} mois de chômage, un accord d'intégration professionnelle avec un plan concret et personnalisé de retour à l'emploi.

Cette proposition appelle également à un engagement actif des employeurs dans des partenariats avec les pouvoirs publics.

Lien Internet vers le communiqué de presse du 17 septembre de la Commission européenne :

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5565_fr.htm

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'AGRICULTURE BELGE

La Direction générale Statistique - Statistics Belgium, département du Service Public Fédéral (SPF) Économie, a récemment publié l'édition 2015 des « Chiffres-clés de l'agriculture ». Cette publication présente les principaux indicateurs actuels et les dernières évolutions du secteur au sens large,

sous ses différents angles : physiques, démographiques, économiques, y compris la pêche et la sylviculture. Plusieurs autres aspects en lien avec l'agriculture sont également abordés : les dépenses en biens alimentaires, la place économique de l'agriculture et de l'industrie alimentaire ou encore l'agriculture biologique.

Ce document peut être téléchargé dans son intégralité via le lien Internet :

http://statbel.fgov.be/fr/binaries/FR_Kerncijfers%20Landbouw_2015k_tcm326-270401.pdf

BELGIQUE - LA « PRIME D'INNOVATION » PROLONGÉE POUR DEUX ANS

Le Gouvernement Fédéral a décidé de prolonger pour deux ans (2015 et 2016) la mesure « prime d'innovation ».

Cette mesure consiste en l'exonération complète de la prime octroyée par un employeur à ses travailleurs créatifs pour récompenser l'expression d'une idée nouvelle mise en œuvre au sein de l'entreprise.

L'employeur ne paie pas de cotisation sociale sur cette prime. Le travailleur ne paie pas de cotisation sociale et n'est pas imposé sur cette prime. Cette prime est donc 100 % nette.

L'innovation est définie comme une nouveauté qui apporte une réelle plus-value aux activités normales de l'entreprise. Cette plus-value peut concerner différents domaines : la technique, l'économie, la productivité, l'environnement, l'organisation et le bien-être au travail.

L'innovation porte sur des produits, des services, des procédés de fabrication, d'autres processus de travail et l'environnement de travail.

L'innovation doit être :

- radicale ou incrémentale, à savoir qu'il peut s'agir d'un concept complètement nouveau ou d'une amélioration d'un concept existant ;
- élaborée et proposée par un ou plusieurs travailleur(s) de l'entreprise et non pas par un tiers ;
- concrétisée au sein de l'entreprise ou en voie de l'être de façon à apporter à terme une plus-value aux activités normales de l'entreprise.

De 2006 à 2014, le Service Public Fédéral (SPF) Économie a reçu plus de 10.400 demandes de primes introduites par 785 entreprises. En moyenne, 95 % des demandes ont été validées. Plus de 15.000 travailleurs ont donc été récompensés avec une prime d'innovation d'un montant moyen de 1.000 euros.

Pour en savoir plus sur les conditions d'octroi de cette prime, voir notamment les liens Internet :

http://economie.fgov.be/fr/entreprises/vie_entreprise/Soutien_primes/prime_innovation/#.VeQJSJ00w_cs
http://economie.fgov.be/fr/binaries/prime_innovation_tcm326-112079.pdf

LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE EN BELGIQUE

Mi-août, la Direction générale Statistique - Statistics Belgium du Service Public Fédéral (SPF) Économie a publié les chiffres relatifs à la pauvreté dans notre pays. Cette enquête est réalisée auprès de 6.000 ménages. Elle porte sur les revenus et les conditions de vie au sens large du terme.

Le seuil de pauvreté d'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants est estimé à 2.279 euros par mois. Pour une personne isolée, le montant considéré est inférieur à 1.085 euros par mois.

Certaines catégories de personnes sont plus exposées à ce risque de pauvreté, notamment les membres de familles monoparentales et les personnes sans emploi.

Le communiqué de presse relatif à cette enquête peut être téléchargé via le lien Internet :

http://statbel.fgov.be/fr/binaries/COMMUNIQUE%20DE%20PRESSE_SILC2014_tcm326-271018.pdf

Des tableaux avec des données détaillées sont disponibles via les liens Internet :

<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/>
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/pauvrete/>

Parallèlement, le 10 septembre, le Gouvernement wallon a adopté son premier plan transversal de lutte contre la pauvreté. Ce programme a été établi en partenariat avec les acteurs, associatifs et publics, de la lutte contre la pauvreté. Il complète les dispositifs existants. Il s'articule autour d'axes thématiques. Il se base sur l'indicateur européen de « déprivation matérielle ». Cet indicateur mesure la pauvreté selon le nombre de situations de la vie courante auxquelles une personne ne peut faire face. Les axes d'actions retenus sont : le logement, l'alimentation, l'énergie, l'eau, la santé, les politiques familiales, la mobilité, le loisir et le numérique. Dans chaque axe, le Gouvernement a identifié, en concertation avec les acteurs de terrain, un programme d'actions à réaliser dans différents délais.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

<http://gouvernement.wallonie.be/communiqu-s-de-presse-relatifs-au-gouvernement-du-jeudi-10-septembre-2015>

« GROUPEMENT D'EMPLOYEURS » - SÉANCES D'INFORMATION SUR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Dans le cadre d'un groupement d'employeurs, deux ou plusieurs employeurs peuvent recruter conjointement des travailleurs afin de les occuper simultanément ou alternativement chez chacun d'entre eux.

Le groupement d'employeurs doit avoir la forme d'un groupement d'intérêt économique ou d'une association sans but lucratif et avoir pour objet social unique la mise de travailleurs à la disposition de ses membres.

Prévu initialement pour une durée limitée, le dispositif vient d'être officiellement prolongé jusqu'au 30 juin 2016.

En collaboration avec le Forem, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Liège-Verviers-Namur organise diverses séances pour informer les entreprises des nouvelles réglementations :

- le 13 octobre – « Breakfast-info » de 8h00 à 10h00 au Centre de Compétence Epicuris, rue de Waremmes, 101 à 4530 Villers-le-Bouillet ;
- le 28 octobre – « Info- Lunch » de 12h00 à 14h00 au Centre de Compétence FormAlim, rue de Limbourg, 41 4800 Verviers ;
- le 30 octobre – « Breakfast-info » de 8h00 à 10h00 au Centre de Compétence ConstruForm, rue de Wallonie, 21 à 4460 Grâce-Hollogne.

CHIFFRES-CLÉS

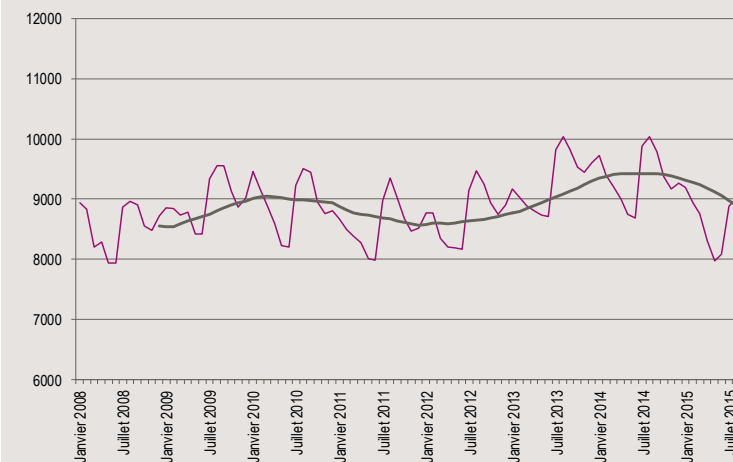
LE FOREM DE HUY

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Huy a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : 7.373
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : 946
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : 656
- Indicateurs de demande d'emploi : 11,0 %
- Taux de demande d'emploi : 13,0 %

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Huy a géré 465 postes**

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à une séance doivent préciser la date et le lieu souhaité via l'adresse mail : entreprises@forem.be.

Pour plus d'informations, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec François Hurdebise, Chargé de mission Groupement d'employeurs pour la CCI – email : fh@ccilvn.be – Tél. 04/341 91 75 – Gsm : 0494/12 85 49

Pour tous renseignements sur le recrutement de collaborateurs, les aides à l'emploi et à la formation, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les Services aux Entreprises du Forem via l'adresse mail : entreprises@forem.be ou le numéro de téléphone gratuit 0800/93 946.

ACCORDS ENTRE LA SOWALFIN ET LE FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT

Le 11 septembre, à Liège, le Fonds européen d'investissement (FEI) et la Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises (Sowalfin), ont signé les deux premières transactions dans le cadre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI, connu également sous l'appellation « Plan Juncker »).

L'objectif est de soutenir les indépendants et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) wallonnes dans leur accès au financement.

La première transaction, l'accord « InnovFin », permet à la Sowalfin d'émettre des garanties sur les deux prochaines années sur des crédits bancaires à des entreprises innovantes en Wallonie, avec l'appui de la contre-garantie du FEI sous le programme-cadre pour la recherche et l'innovation « Horizon 2020 ». Le support de l'Union Européenne (UE) aux entreprises wallonnes innovantes devrait permettre, sur deux ans, de lever 30 millions d'euros de financements, au bénéfice d'une centaine d'entreprises innovantes.

À travers un mécanisme comparable de contre-garantie, la deuxième transaction, l'accord « Cosme », permettra, à la Sowalfin, sur les trois prochaines années, d'augmenter ses volumes de garanties octroyées sur des crédits bancaires à l'attention d'entreprises wallonnes qui ont plus difficilement accès au financement. Le support de Cosme devrait permettre d'octroyer des garanties sur des crédits bancaires de l'ordre de 115 millions d'euros à destination d'environ 500 entreprises.

Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse du 11 septembre de la Sowalfin :

http://www.sowalfin.be/servlet/Repository/Communiquede_presse_11_sep.PDF?IDR=276

« CREATIVE WALLONIA », LE PROGRAMME D'ÉCONOMIE CRÉATIVE

Quelques années après son lancement, le programme d'économie créative « Creative Wallonia » s'est immiscé dans de nombreux secteurs et disciplines de la société wallonne : des technologies nouvelles au design industriel, de l'industrie du cinéma à la pratique gastronomique ou, encore, des sciences du vivant et de la santé aux filières de l'ingénierie.

Ces derniers mois, « Creative Wallonia » a bénéficié d'une évaluation approfondie sur base de laquelle le Gouvernement a estimé nécessaire de poursuivre le développement des finalités : renforcer le redéploiement économique wallon en soutenant les esprits et les pratiques créatives.

Le 10 septembre, le Gouvernement a approuvé une note méthodologique d'élaboration du programme pour la période 2015-2019. Les piliers de ce programme sont notamment : la dynamique d'économie créative auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME), les industries créatives ou encore la créativité comme objet pédagogique. Ils font l'objet de concertation avec les acteurs de « Creative Wallonia » en vue de proposer un programme d'actions basé sur l'expertise des années écoulées. Ces actions devraient être validées par le Gouvernement wallon d'ici la fin de l'année.

Pour en savoir plus, voir notamment les liens Internet : <http://gouvernement.wallonie.be/communiqu-s-de-presse-relatifs-au-gouvernement-du-jeudi-10-septembre-2015>
<http://www.creative-wallonia.be/>

L'EMPLOI DES JEUNES EN WALLONIE

Chaque année, le Forem réalise une étude sur les jeunes demandeurs d'emploi âgés de 18 à 24 ans et inscrits auprès de ses services pour la première fois. L'analyse porte sur leur insertion sur le marché de l'emploi en fonction des études et des options choisies. En 2014, l'observation concernait 22.642 personnes dont le parcours a été analysé durant une durée de six mois après leur inscription auprès du Forem.

Selon cette étude, le diplôme reste un atout majeur pour s'insérer sur le marché du travail. Les études qui ont le meilleur taux d'insertion sont : le baccalauréat (73 %), le contrat d'apprentissage/alternance (63 %) et le master (57 %).

Pour plus d'informations, voir le communiqué de presse du Forem via le lien Internet :

https://www.leforem.be/MungoBlobs/691/930/CP-insertion_jeunes_2015%2C0.pdf

CHIFFRES-CLÉS

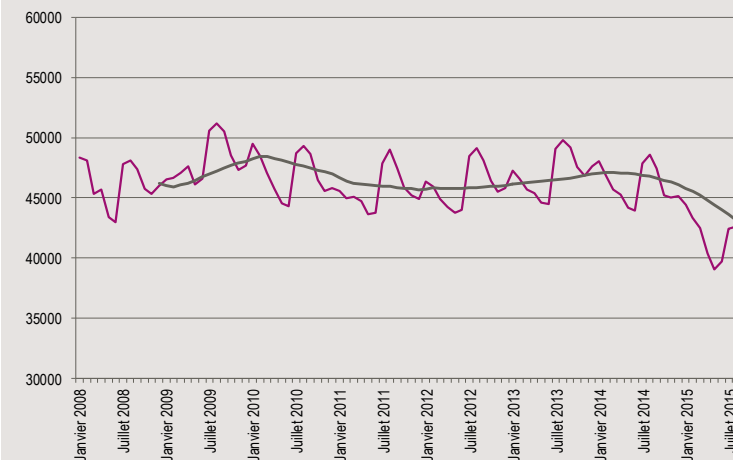
LE FOREM DE LIÈGE

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Liège a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : **41.753**
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : **8.471**
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : **3.366**
- Indicateurs de demande d'emploi : **15,2 %**
- Taux de demande d'emploi : **19,5 %**

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Liège a géré **1.601** postes**

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

Parallèlement, le magazine « Vivre la Wallonie », en partenariat avec le Forem, a consacré son dossier de septembre 2015 à ce sujet.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

http://www.wallonie.be/sites/wallonie/files/dossier_emploi.pdf

WALLONIE – DU NOUVEAU AU PARLEMENT

En Wallonie, la communication du Parlement se modernise. Une large place est également accordée à la réflexion du citoyen par rapport aux travaux parlementaires.

Son nouvel emblème représente l'ouverture des travées parlementaires aux citoyens et au monde. L'inscription « Parlement de Wallonie » y est encadrée de deux fois deux travées, symbole des rangs des députés et ministres wallons qui, dans la salle de séance plénière, se font face à l'instar du parlement britannique. Les couleurs rouge et jaune-orange font référence à l'emblème du coq wallon.

Parallèlement, l'appellation n'est plus « Parlement wallon » mais « Parlement de Wallonie ».

Ces modifications de forme apparaissent pour un double anniversaire : l'élection directe des députés wallons qui existe depuis 20 ans et l'installation officielle du tout premier « Conseil régional wallon » en 1980, l'ancienne appellation du Parlement wallon actuel. Ces deux dates donnent lieu à une série de manifestations et d'événements tout au long de cet automne.

Enfin, plusieurs nouvelles mesures concernent directement les citoyens wallons : le droit de pétition par voie électronique et le droit d'interpellation des députés.

Pour en savoir plus, voir notamment le lien Internet :

<http://www.wallonie.be/fr/actualites/ne-dites-plus-parlement-wallon-mais-plutot-parlement-de-wallonie>

LANCEMENT DES BOURSES « COOPÉRATIVES CITOYENNES »

L'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) met en oeuvre un nouveau dispositif de soutien aux projets de coopératives citoyennes.

Depuis début septembre, l'AEI propose des bourses pour mûrir, étudier et préparer la création de sociétés coopératives.

Le but est de soutenir la création d'entreprises sous la forme juridique de coopératives en vue de favoriser :

- la création, la consolidation, la reprise ou le développement d'activités économiques de production, de transformation, de distribution ou de commercialisation de biens et de services ;
- la création, le maintien ou le développement, de manière directe et indirecte, d'emplois locaux, non délocalisables ;
- une approche innovante et une réponse à un besoin nouveau ;
- la volonté d'entreprendre autrement via un modèle coopératif et citoyen.

Cette aide publique, d'un montant maximum de 12.500 euros, est destinée à financer les coûts liés à l'étude de faisabilité du projet (étude de marché, étude financière, étude juridique, ...), le recours au conseil et à l'expertise, les frais de réunion et de rencontre de futurs coopérateurs et partenaires.

Cette aide vient en complément du nouvel outil financier Brasero (<http://www.brasero.org/>) de la Société wallonne d'économie sociale marchande (Sowescom) qui peut intervenir sous forme d'intervention au capital.

Une bourse « coopérative citoyenne » s'adresse à un groupe de minimum trois personnes physiques dont le souhait est d'entreprendre dans un projet collectif et dans une structure juridique de société coopérative à responsabilité limitée (Scrl).

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire via le formulaire en ligne de manifestation d'intérêt.

Le jury se réunit mensuellement. Il est composé de représentants du Ministre de l'Économie Sociale, de l'AEI, du Service Public de Wallonie (SPW) et d'un expert financier.

Le règlement de participation peut être consulté via le lien Internet :

<http://www.infos-entreprises.be/fr/cooperatives-citoyennes>

Agence pour l'Entreprise et l'Innovation, Infos-Entreprises, rue du Vertbois, 13b à 4000 Liège

<http://www.infos-entreprises.be/fr>

CHIFFRES-CLÉS

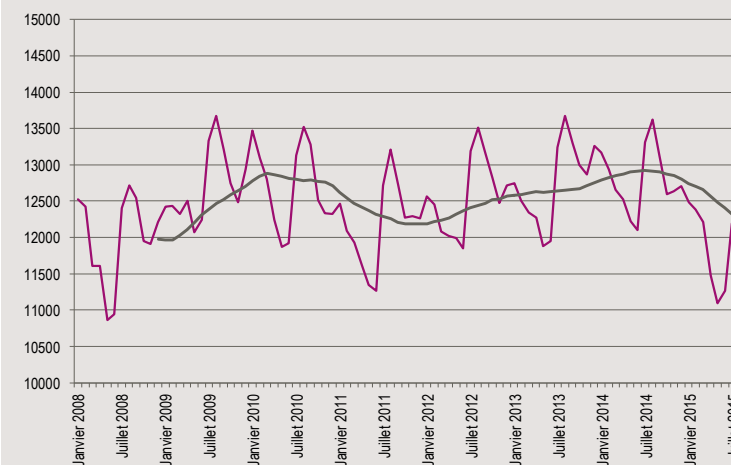
LE FOREM DE VERVIERS

LA DEMANDE D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Verviers a comptabilisé :

- D.E.* demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'insertion : **12.195**
- Demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : **2.129**
- Demandeurs d'emploi inscrits librement : **740**
- Indicateurs de demande d'emploi : **13,0 %**
- Taux de demande d'emploi : **16,1 %**

Evolution du nombre des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'insertion et moyenne mobile sur 12 mois



LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

En septembre 2015, le Forem de Verviers a géré **568 postes****

* Demandeurs d'emploi

**Hors autres Services Publics de l'Emploi (Actiris, VDAB).

SECTEURS ET ENTREPRISES

TOURISME – LES BONS RÉSULTATS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

L'été 2015 a été bénéfique pour le secteur touristique en Wallonie dans son ensemble.

En province de Liège, le bilan touristique de ces vacances d'été est positif. Les conditions climatiques ont attiré les touristes, qu'ils soient en séjour ou visiteurs d'un jour. Les hébergements ont enregistré un taux d'occupation de 69 % (soit 5 % de plus qu'en 2014). La hausse de fréquentation des attractions s'élève à 16 %.

Les activités locales les plus prisées sont principalement les divers festivals et concerts, parmi lesquels : les Francfolies de Spa, Les Ardentes (Liège), les Estivales (Liège), ... Parmi les autres activités appréciées, on retrouve : le Tour de France, les brocantes, le Grand Prix de Formule 1 et les 24 heures de Spa-Francorchamps, ...

Pour en savoir plus, voir notamment les liens Internet :

<http://strategies.tourismewallonie.be/servlet/Repository/?IDR=15891>

<http://strategies.tourismewallonie.be/servlet/Repository/?IDR=15890>

<http://www.rtc.be/reportages/262-general/1467854-tourismes-bons-resultats-en-province-de-liege>

UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCO- NOMIQUES À LIEGE AIRPORT

Début septembre, le Gouvernement wallon a approuvé la demande de reconnaissance économique et d'expropriation introduite par la Société Wallonne des Aéroports (SOWAER) pour la création de nouvelles zones d'activités à Liege Airport. Selon les projections, de nombreux emplois directs et indirects devraient être créés à terme. Ils viendraient s'ajouter aux 2.778 emplois directs et 6.667 emplois indirects actuels.

D'une superficie de 97,5 hectares, ce nouveau parc constitue la troisième phase du programme de développement des 470 hectares de zones d'activités économiques inscrites au plan de secteur depuis 2003 autour de l'aéroport de Liège.

Situé à l'ouest de l'aéroport, le nouveau site sera aménagé entre le rond-point de la rue Saint-Exupéry, la rue de Bihet et

la rue de la Boverie, au sein des zones dénommées « Jolive », « Bihet », « Fontaine » et « Rouvroi ».

Le site est affecté en zones d'activités économiques mixtes et industrielles. Les terrains sont destinés à :

- des entreprises de transport aérien de marchandises et de services aéronautiques ;
- des entreprises de transport et logistique ;
- des activités de stockage, assemblage ou conditionnement de produits à haute valeur ajoutée ou nécessitant une logistique spécifique (médical, pharmaceutique, électronique, périssable) ;
- des activités liées à un processus industriel ou artisanal dont les produits sont acheminés par avion.

Des prescriptions urbanistiques sont d'application pour protéger les quartiers d'habitat situés à proximité : zones d'isolement, écrans paysagers, recul et gabarit des constructions, choix des matériaux, ... Les aménagements porteront sur la création de voiries internes et de ronds-points, la réalisation de pistes cyclables, de trottoirs et de plantations, la construction de deux bassins d'orage, les équipements en eau, gaz, électricité, fibre optique et éclairage public, ...

Les travaux d'équipement sont estimés à 21 millions d'euros.

Le premier semestre 2015, Liege Airport a enregistré une progression de 13 %.

Pour la seconde fois, l'aéroport liégeois est nommé par le magazine Payload pour le titre de « Aéroport de l'année » dans le cadre du congrès mondial de la Fédération internationale des transitaires et assimilés (FIATA) et de l'Air Cargo Logistics qui se déroule à Singapour ce 15 octobre.

Le magazine Payload s'est basé sur des indicateurs de performance tels que :

- la croissance des volumes cargo ;
- le développement stratégique ;
- les performances opérationnelles cargo ;
- le service à la clientèle ;
- la compétitivité des coûts et des services.

Pour rappel, en 2013, Liege Airport a reçu le titre de meilleur aéroport mondial cargo de l'année 2013.

Pour plus d'informations, voir notamment les liens Internet :

<http://prevot.wallonie.be/nouvelles-d-cisions-pour-booster-la-zone-de-li-ge-airport-conclusion-d-un-partenariat-entre-la-sowaer-et-li-ge-airport-e>

<http://www.logisticsinwallonia.be/news/liege-airport-est-nomine-pour-le-titre-de-meilleur-aeroport-cargo-au-monde-2015>

<http://www.liegeairport.com/home>

PÉNURIE D'AGROMÉCANICIENS :

« PASSEZ AUX CHOSES SÉRIEUSES ! »

Le 1^{er} septembre, dans le cadre d'Agribex, le Salon International de l'Agriculture, de l'Élevage, du Jardin et des Espaces Verts, la campagne « Passez aux choses sérieuses » a été lancée au sein des installations de la société Evrard-Sprimat à Sprimont, spécialisée dans la vente et la réparation d'engins agricoles. L'objectif de cette campagne est d'attirer les jeunes vers les métiers techniques du secteur agricole.

Par le passé, l'asbl Fedagrim, la Fédération belge des Fournisseurs de machines, bâtiments et équipements pour l'Agriculture et les Espaces Verts, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Ces membres-concessionnaires de machines agricoles étaient régulièrement confrontés à une pénurie de personnel qualifié pour l'entretien de véhicules et de machines de plus en plus sophistiqués. La fédération a donc concrétisé plusieurs initiatives en vue d'attirer l'attention des jeunes sur la pénurie de personnel dans le secteur. Elle a notamment mis en ligne le site Internet <http://www.agrojobs.be/fr>, assorti d'une page Facebook. Cette plate-forme en ligne favorise l'accès des jeunes aux jobs qui les intéressent et facilite la recherche de personnel qualifié pour les employeurs.

Depuis début septembre, en concertation avec Fedagrim, le Forem organise une nouvelle formation d'agromécanicien pour les demandeurs d'emploi. Cette formation est également le fruit d'une collaboration entre le Centre de formation du Forem de Dinant, le Centre de compétence Forem Formation Logistique Hainaut (site d'Houdeng-Goegnies) et le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (AFPA) de Laon en France. Elle se déroule par périodes en centres de formation et en entreprises. À l'issue de cette formation, les stagiaires seront à même de répondre aux besoins de compétences des entreprises les plus exigeantes.

La campagne « Passez aux choses sérieuses ! » connaîtra son apogée à l'occasion du salon Agribex qui se déroulera sur le site de Brussels Expo du 8 au 13 décembre. Par le biais des réseaux sociaux et du site Internet <http://www.agrojobs.be/fr>, les jeunes seront notamment invités à visiter, avec leur classe, les différents halls réservés au domaine du machinisme agricole.

<http://www.agripress.be/start/artikel/554462/fr>

<https://www.leforem.be/>

OUPEYE - UN NOUVEAU QUARTIER D'ENTREPRISES

Le Gouvernement wallon vient d'approuver la demande de reconnaissance économique et d'expropriation en vue de la création d'un nouveau quartier d'entreprises dans le village de Houtain-Saint-Siméon sur le territoire de la commune d'Oupeye. Jusqu'il y a peu, ce site accueillait les activités de l'entreprise Sartel, spécialisée dans la fabrication de radiateurs et de tôlerie.

Porté par l'Agence de développement pour la province de Liège (SPI), en partenariat avec la commune d'Oupeye, le projet vise la création d'un îlot d'entreprises sur quelque trois hectares. Les terrains à rééquiper seront destinés à une dizaine de petites et moyennes entreprises (PME) dont les activités sont compatibles avec la fonction résidentielle rurale et intégrées dans le contexte villageois.

Les aménagements prévus porteront sur :

- la démolition des bâtiments et l'assainissement des sols ;
- l'aménagement du carrefour entre la rue de Slins et la rue Libeau ;
- l'élargissement de l'accès au site depuis la rue Libeau ;
- la création d'une voirie interne avec aire de rebroussement, trottoir et plantations ;
- le placement d'un égouttage séparatif et d'un système de temporisation des eaux de pluie sous la voirie ;
- les équipements en eau, gaz, électricité, fibre optique et éclairage public.

Les travaux débiteront dès après l'acquisition des terrains et l'adjudication publique du chantier.

Selon les projections de la SPI, 60 à 120 emplois directs pourraient être créés à terme sur le site.

<http://prevot.wallonie.be/un-nouveau-quartier-d-entreprises-en-lieu-et-place-du-site-sartel-oupeye>

SERAING – CMI RECHERCHE DES COLLABORATEURS

Le Groupe Cockerill Maintenance & Ingénierie (CMI), spécialisée dans la conception, l'intégration, la modernisation et l'entretien des équipements pour l'énergie, la défense, la sidérurgie, l'environnement et l'industrie en général, élargit son pôle de thermique industrielle.

En effet, parmi les équipements du portefeuille du Groupe CMI, la gamme des fours industriels connaît un succès gran-

dissant. Ces derniers mois, la société vient d'enchaîner quatre commandes importantes, dont deux en sidérurgie (ArcelorMittal Gand et Severstal Russie) et deux en traitement thermique pour l'industrie aéronautique (Snecma France et Nanshan Chine). Selon CMI, ces commandes devraient en appeler d'autres. L'entreprise souhaite dès lors consolider son centre de compétences thermiques à Seraing. Elle recherche de nouveaux collaborateurs expérimentés, plus particulièrement, pour les fours de ligne de traitement de tôle en continu. Depuis le début de cette année, une dizaine d'experts thermiciens (ingénieurs, chefs de projet, concepteurs-dessinateurs) ont déjà rejoint CMI. D'autres postes sont encore à pourvoir pour compléter le dispositif.

En 2014, le Groupe CMI comptait 4.470 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires de près de 900 millions d'euros. Les personnes intéressées par un emploi au sein du Groupe CMI peuvent trouver les différents postes à pourvoir sur son site Internet.

CMI, avenue Greiner, 1 à 4100 Seraing

<http://www.cmigroupe.com/fr/>

EAST BELGIUM PARK – INVESTISSEMENT DE 10 MILLIONS D'EUROS POUR LA FUTURE USINE PROCOPLAST

La société Procoplast a récemment inauguré le chantier de sa nouvelle usine dans l'East Belgium Park, sur le territoire de la commune de Lontzen. Fondée en 1989, Procoplast est spécialisée dans le développement, la fabrication, la production en série de pièces techniques par moulage et injection ainsi que de l'assemblage au moyen de lignes hautement automatisées. Ses clients sont les acteurs de l'industrie automobile. En 2014, Procoplast a livré 105 millions de pièces. Fin mai 2016, Procoplast quittera son usine d'Eupen pour sa nouvelle infrastructure de 9.000 m². D'ici cinq ans, l'entreprise compte passer de 80 à 120 collaborateurs et présenter un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros.

Procoplast, Schnellewindgasse 17 à 4700 Eupen

<http://www.procoplast.be/>

<http://www.unionetactions.be/Edition-du-journal/2015/130-11-09-2015/Procoplast-l-avenir-de-l-East-Belgium-Park>

LIÈGE - OSIMIS, UNE NOUVELLE ENTREPRISE AU SART TILMAN

Le 9 septembre, une nouvelle entreprise a vu le jour dans le parc scientifique du Sart Tilman à Liège. Située dans les locaux de WSL, l'incubateur dédié aux sciences de l'ingénieur, elle a été créée dans le giron du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Liège avec le soutien de plusieurs investisseurs privés. L'objectif d'Osimis est de rendre le projet Orthanc et d'autres logiciels dérivés disponibles pour le plus grand nombre, dans différents domaines d'application. Le projet Orthanc propose aux hôpitaux, aux cabinets privés et aux entreprises, des produits destinés à optimiser la prise en charge de leurs flux d'imagerie médicale. Plus concrètement, Osimis se positionne sur ce marché en qualité de facilitateur de la dématérialisation des images médicales ou industrielles. Elle cible à la fois les acteurs chargés de l'acquisition des images et les opérateurs en relation avec ceux-ci.

Osimis, rue des Chasseurs Ardennais, 3 à 4031 Angleur

<http://osimis.io/>

<http://www.orthanc-server.com/>

http://www.chu.ulg.ac.be/jcms/c_7071334/osimis-la-spin-off-du-chu-de-liege-nee-du-logiciel-libre-orthanc?cid=c_586251&forcedCat=c_586251

SIRRIS A FÊTÉ SES 20 ANS AU LIÈGE SCIENCE PARK

Le 18 septembre, Sirris, le centre collectif de l'industrie technologique, a fêté ses 20 ans au Liège Science Park, le parc scientifique de l'Université de Liège (ULg). À cette occasion, Sirris a dressé un bilan de l'impact de ses activités dans la région liégeoise et au-delà. Le Centre a également présenté les actions qu'il met en œuvre pour continuer à assurer son rôle dans le domaine de l'innovation technologique. Quant aux principaux acteurs de la recherche industrielle wallonne, ils ont dévoilé leurs plans pour dynamiser l'économie de la Wallonie.

Chaque année, Sirris réalise 3.000 interventions industrielles auprès de 1.500 entreprises, dont 75 % sont des petites et moyennes entreprises (PME). Son portefeuille compte près de 5.000 clients et plus de 2.500 entreprises membres. Le centre compte plus de 140 experts scientifiques et techniciens, répartis sur sept sites en Belgique : Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, Liège et Louvain. Ces collaborateurs

accompagnent les entreprises dans leur réflexion sur leurs objectifs et leurs défis. Les équipes de Sirris traduisent leurs questions en innovations ciblées et multidisciplinaires. En amont, ces spécialistes collaborent avec un très vaste réseau d'universités, de centres de recherche, d'entreprises, d'associations et d'institutions en Belgique et en Europe. Sirris échange en permanence collaborateurs, savoirs et méthodes avec ces différents partenaires.

Le rapport d'activités de Sirris peut être téléchargé via le lien Internet : http://www.sirris.be/sites/default/files/content/rapport_fr-.pdf

Sirris - Bureau de Liège : Liege Science Park, rue Bois Saint-Jean 12 à 4102 Seraing
<http://www.sirris.be/fr>

BUBBLE POST À LIÈGE

Fondée à Gand en 2013, la société Bubble Post propose des services de livraison express (vélos et voitures électriques). Après son démarrage à Gand, Bubble Post s'est étendue une première fois à Saint-Nicolas, Anvers, Bruxelles et Courtrai. Ensuite, elle est arrivée à Ostende, Bruges, Louvain et Malines. Récemment, la société a établi des antennes à Mons, Charleroi, Liège et Namur.

La société compte une soixantaine de collaborateurs fixes épaulés par du personnel intérimaire si la charge de travail est trop élevée. Bubble Post cherche des preneurs de commande pour la Wallonie et développe une équipe commerciale pour le marché des Pays-Bas où pour l'instant, elle est présente à Amsterdam et Utrecht. Son ambition est d'offrir une solution de distribution urbaine dans toutes les grandes villes européennes.

http://www.jobat.be/fr/articles/bubble-post-revisite-le-secteur-des-transport/?utm_source=jobat&utm_medium=content&utm_content=link&utm_campaign=newsletter-daily-content
<http://bubblepost.be/entreprise>

EXCELLENT SEMESTRE POUR LE PORT AUTONOME DE LIÈGE

Le premier semestre 2015 du Port autonome de Liège (PAL) s'est achevé par la réalisation de trois performances :

- il a enregistré une nette croissance du trafic global (eau – rail – route) avec une augmentation de plus de 13 % par rapport au premier semestre 2014, soit un trafic global de 10.060.083 tonnes ;

- il a enregistré une hausse du trafic voie d'eau de plus de 13 % par rapport au premier semestre de 2014, soit 7.360.754 tonnes ;
- le trafic de conteneurs a augmenté de près de 22 % par rapport au premier semestre 2014 en nombre d'unités (19.441 unités) et de 25 % en matière de poids de marchandises conteneurisées.

Grâce à ces résultats positifs, la zone portuaire liégeoise renforce sa qualité de pôle économique régional de premier plan.

Pour en savoir plus, voir le lien Internet :

http://www.portdeliege.be/fr/news/405_un-excellent-premier-semestre-2015-pour-les-trafics-du-port-autonome-de-liege

EUPEN – ZOOM SUR RCYCL

Créée en 1998, l'asbl RCYCL a pour objectif de combiner au mieux les aspects de l'environnement, de la création d'emplois et de la formation par le biais de la revalorisation d'encombrants et la mise en réseau d'entreprises actives dans l'économie sociale. L'idée de base du projet RCYCL était de trouver une alternative aux collectes d'encombrants classiques de « porte-à-porte ». Au lieu de passer une ou deux fois par an dans toutes les rues d'une commune, de ramasser les encombrants avec des camions-broyeurs et de déposer toutes ces matières dans une décharge, l'asbl a proposé un service de collecte permanent et flexible, après prise de rendez-vous téléphonique, pour permettre une valorisation maximale des encombrants par un tri manuel des différentes objets et matières.

Le centre de tri de RCYCL a débuté ses activités en octobre 2000. Deux ans plus tard, il a obtenu le titre d'entreprise d'insertion fédérale. En 2009-2010, l'asbl a probablement connu l'étape la plus importante de son histoire avec l'achat d'un terrain dans le zoning industriel d'Eupen et la construction d'un nouveau bâtiment. Actuellement, la superficie du terrain s'étend sur près de 9.000 m². Le hall de travail fait environ 1.500 m² et le bâtiment administratif compte 400 m². Aujourd'hui, l'asbl RCYCL est responsable de la collecte et du tri des encombrants de 14 communes : Eupen, Plombières, Raeren, Kelmis, Aubel, Limbourg, Lontzen, Baelen, Jalhay, Welkenraedt, Theux, Verviers, Dison et Thimister-Clermont. Elle collabore également avec de nombreux partenaires actifs dans la revalorisation, le recyclage et l'économie sociale.

À ce jour, 30 personnes travaillent au centre de tri, parmi lesquelles 15 stagiaires mis à disposition par les CPAS des communes-partenaires.

RCYCL propose régulièrement des formations spécifiques à son personnel : permis de conduire B et C, permis de cariste, informatique, sécurité et hygiène, cours de premiers soins, ... Pour toutes informations complémentaires sur cette entreprise d'insertion :

RCYCL - Marchandise encombrante - Centre de tri, Textilstrasse, 21 à 4700 Eupen

<http://www.rcycl.com/cms/index.php/fr/>

BEAUFAYS – « BORDER SYSTEM », UNE JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE

Créée en 2013, la jeune entreprise familiale BorderSystem de Beaufays développe de nouvelles technologies dans le domaine de la sécurité. Actuellement, trois de ses projets arrivent sur le marché :

- un système de géolocalisation de travailleurs, d'engins ou d'objets divers (Tracking) ;
- un système de sécurité des personnes dans une zone définie ;
- un système destiné à éviter la collision entre les engins et les piétons.

Fin août, le système de Tracking a été inauguré et présenté à la presse au sein des locaux des Ateliers Jean Del'cour, une Entreprise de Travail Adaptée (ETA) située à Grâce-Hollogne et partenaire de la jeune entreprise.

En automne 2015, BorderSystem lancera son projet de sécurité en carrière lors de l'exposition du congrès de la Société de l'industrie minérale (SIM 2015) qui se déroulera ces 21, 22 et 23 octobre à Mons.

BorderSystem, Bois Manant, 27 à 4052 Beaufays

<http://www.bordersystem.be/>
<http://www.rtc.be/reportages/262-general/1467644-bordersystem-clotures-invisibles-pour-protger-les-ouvriers-sur-chantier>

SPRIMONT - LES 50 ANS DU GROUPE ELOY

Le Groupe Eloy a récemment fêté ses 50 ans d'activités.

Né d'une entreprise familiale, le Groupe est aujourd'hui composé de quatre entités complémentaires :

- Eloy Travaux réalise des solutions pour les constructions les plus diverses ;
- Eloy Béton fabrique tous les types de béton haute performance ;

- Eloy Water prend en charge le traitement des eaux usées, de la conception à la livraison ;
- Eloy Projets concrétise des projets immobiliers depuis leur conception jusqu'à leur commercialisation.

Le Groupe compte près de 350 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 720 millions d'euros.

L'entreprise publie les offres d'emploi de ses différentes entités sur son site Internet.

Groupe Eloy, Zoning de Damré, rue des Spinettes 13 à 4140 Sprimont

<http://www.elay.be/fr/content>

LIÈGE – BIENTÔT « LES TRAVAILLEURS INTERMITTENTS ON TOUR »

Le Fonds Social du Secteur Audiovisuel et de la Production de films en Belgique (mediarte.be) et le service spécialisé au sein de t-interim pour les secteurs artistique, culturel et créatif (t-heater) unissent leurs forces pour proposer « Les travailleurs intermittents on tour ». Organisé dans différentes villes, cet événement a pour objectif de répondre aux questions sur le sujet du travail par intermittences dans le secteur des médias. Les sessions s'articuleront autour des quatre thèmes suivants : aspect financier, responsabilités, évolution personnelle et professionnelle, bien-être et famille.

Chaque panel sera constitué de trois experts issus du secteur qui répondront aux questions du public.

Après chaque session d'information, les participants auront l'occasion de discuter en aparté avec un expert ou un collègue de mediarte.be.

À Liège, cet événement se déroulera le 8 décembre prochain à 19h00 au Pôle Image (PIL), rue Mulhouse 36 à 4020 Liège.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site Internet de mediarte :

<http://www.mediarte.be/sites/default/files/fileupload/23062014-tw-print.pdf>

<https://www.t-interim.be/fr/secteur-artistique-et-cr%C3%A9atif/ev%C3%A9nements-et-formations/travailleurs-intermittents-on-tour>

LIÈGE – URBAGORA LANCE LA REVUE « DÉRIVATIONS »

Fondée en 2008, l'asbl UrbAgora se donne pour mission de documenter et d'alimenter le débat urbain dans l'agglomération liégeoise avec un intérêt particulier pour la mobilité, l'ur-

banisme, l'architecture, le logement, le paysage et l'aménagement du territoire.

L'asbl liégeoise vient de réaliser une nouvelle revue intitulée « Dérivations ». La création de cette revue poursuit plusieurs objectifs :

- créer un espace de débat dans la sphère locale, non seulement sur les questions urbaines, mais aussi sur le devenir de Liège, de ses habitants, et de sa région en général ;
- documenter les grandes questions urbaines liégeoises pour donner des clés de lecture sur les enjeux qui touchent au devenir commun via une analyse sociologique, urbanistique, économique, historique ou par la prospective ;
- devenir un lieu d'ouverture du débat sur des questions plus larges, plus éloignées ou plus théoriques, mais qui contribuent à déterminer la ville dans laquelle chacun souhaite vivre.

L'asbl bénéficie du soutien de la Ville de Liège et de celui du Ministère de la culture, en tant qu'association d'Éducation permanente. Elle compte une trentaine de collaborateurs. Elle accueille volontiers des stagiaires dans des domaines comme l'urbanisme ou la communication.

UrbAgora, rue Saint-Denis 10, 4000 à Liège

<http://urbagora.be/>

http://derivations.be/le_projet/pourquoi.html

LIÈGE - HORAIRES ÉLARGIS POUR LES MAIRIES DE QUARTIER

Depuis le 3 septembre, l'ensemble des 12 Mairies de quartier ont repris leurs activités. L'élargissement des plages horaire permet de mieux répondre à la demande du public qui ne peut se déplacer en journée pour effectuer des démarches administratives.

En effet, les Mairies ouvertes tous les samedis, de 9h00 à 12h30, passent de deux à trois :

- la Mairie d'Angleur au Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville, 6 ;
- la Mairie de Rocourt, rue François Lefebvre, 66 ;
- la Mairie de Wandre, rue de Visé, 832.

Cette troisième ouverture permet de couvrir pratiquement l'ensemble du territoire communal. Pour effectuer ses démarches administratives, le public peut se rendre dans une des 12 Mairies, quel que soit le quartier de résidence.

De plus, il est organisé une ouverture « nocturne » jusqu'à 18h30 tous les jours :

- le lundi, rue des Guillemins, 26 à Liège ;
- le mardi, rue François Lefebvre, 66 à Rocourt ;
- le mercredi, rue de Visé, 832 à Wandre ;
- le jeudi au Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville, 6 à Angleur ;
- le vendredi, rue de Herve, 451 à Grivegnée (Bois-de-Breux).

Jusqu'à ce mois d'octobre, les opérations de retrait des passeports et des permis de conduire, de même que les cartes d'identité ayant fait l'objet d'une demande à la Cité administrative sont maintenues à cet endroit. Après cette date, ces opérations ne pourront plus être effectuées qu'auprès des Mairies de quartier.

Le Service « Étrangers » reste, quant à lui, à la Cité administrative.

Plus d'informations via le lien Internet :

<http://www.liege.be/nouveautes/horaires-elargis-pour-les-mairies-de-quartier>

EN BREF...

Bonnelles- Un nouveau point de vente pour Schmidt

L'enseigne Schmidt, continue son expansion. Spécialisée dans la fabrication et l'exportation de cuisines intégrées et équipées, salle de bains et aménagement, elle a ouvert un nouveau magasin de vente à Bonnelles. Schmidt compte un réseau de 450 centres répartis dans 25 pays. L'entreprise publie ses offres d'emploi sur son site Internet.

http://www.franchise.be/content.php?lng=fr&news_id=5461

Liège – Thalie, la nouvelle librairie d'art

Une librairie d'art a récemment ouvert ses portes à Liège. Elle est située au rez-de-chaussée du Théâtre de Liège, place du 20 Août, 16. La librairie Thalie se veut généraliste même si elle est spécialisée dans les mouvements littéraires des XVIII^e et XX^e siècles.

<http://www.rtc.be/reportages/culture/1467853-thalie-nouvelle-librairie-dart-a-liege>

Grâce-Hollogne - Deroanne, une entreprise familiale en développement

La société Deroanne, spécialisée dans le secteur du mobilier et des fournitures de bureau, s'offre un nouveau showroom de 1.000 m² et douze quais logistiques. Cet investissement s'élève à 780.000 euros. Outre ses installations de Grâce-Hollogne, l'entreprise dispose d'un bureau à Bruxelles et d'une implantation à Hasselt. Elle compte 60 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 8.830.000 euros. La société Deroanne publie ses offres d'emploi sur son site Internet.

Deroanne, rue des Nouvelles Technologies, 21 à 4460 Grâce-Hollogne

http://www.deroanne.be/office_concept/index.php

[http://www.unionetactions.be/Edition-du-journal/2015/128-26-06-2015/La-vision-des-grandes?selectionEmplacement\[\]=8128&selectionEmplacement\[\]=8128&page_limit=10&view_parameters=%2F%28offset%29%2F%20%2F%28filtre%29%2F8128&formID=1312](http://www.unionetactions.be/Edition-du-journal/2015/128-26-06-2015/La-vision-des-grandes?selectionEmplacement[]=8128&selectionEmplacement[]=8128&page_limit=10&view_parameters=%2F%28offset%29%2F%20%2F%28filtre%29%2F8128&formID=1312)

Jalhay – Bientôt la crèche « les P'tites abeilles »

Dans son compte-rendu du 7 septembre, le Conseil communal de Jalhay a approuvé, à l'unanimité, la demande d'autorisation, auprès de l'Office National de l'Enfance (ONE), en vue d'ouvrir la crèche « Les P'tites abeilles » à Tiège» pour le 1^{er} janvier 2016. Ce lieu d'accueil comptera 25 places.

<http://www.jalhay.be/COMMUNIQUE%20DE%20PRESSE%20CONSEIL%20COMMUNAL%20APRES%20CONSEIL%20DU%2007-09-2015%20-2.pdf>

La pyrotechnie liégeoise récompensée au championnat de Belgique de feux d'artifice

La firme LPL Fireworks - Pyrotechnie Liégeoise a remporté la 7^e édition du championnat de Belgique de feux d'artifice. Le nom du vainqueur a été dévoilé récemment à Ostende où se déroulait la compétition. Le jury s'est basé sur la durée, la construction, le tempo, l'originalité et l'utilisation des couleurs pour établir son classement. La société LPL Fireworks - Pyrotechnie Liégeoise est donc sortie du lot, ainsi que L'Étincelle de Huy qui a obtenu la seconde place de ce concours et a également remporté le prix du public.

http://www.lpl-fireworks.com/cmsf/main.asp?active_page_id=57

<http://www.etincelle.be/>

<http://www.rtc.be/infos-flash/263-general/1467716-les-liegeois-de-lpl-fireworks-champions-de-belgique-de-feux-dartifice>

Anthisnes – Retour sur le salon de l'emploi et de la formation

Le deuxième salon de l'Emploi et de la Formation d'Anthisnes s'est déroulé le 16 septembre dans les locaux du Château de l'Avouerie. Quatorze services actifs dans les domaines de l'emploi et de la formation étaient présents pour rencontrer les personnes en quête de renseignements. Les rendez-vous de ce type se multiplient pour répondre à des problèmes d'accessibilité à l'information mais aussi pour présenter les dernières nouveautés en matière de formation.

<http://www.rtc.be/reportages/societe/1468008-anthisnes-salon-de-lemploi-et-de-la-formation>

Vieux-Waleffe – Le projet Bébébus de l'asbl l'Arbre essentiel

Basée à Vieux-Waleffe, l'asbl l'Arbre essentiel s'est donnée pour mission de créer des solutions en matière d'accueil de la petite enfance. L'asbl vient donc de lancer le projet du Bébébus, une halte-accueil itinérante pour les enfants de 0 à 3 ans, dans l'arrondissement de Huy-Waremme. L'asbl recherche actuellement des partenaires pour finaliser ce projet en vue d'offrir un service de proximité pour les parents en recherche d'emploi.

Plus d'informations auprès de Barbaba Dutilleux, coordinatrice – email : larbreessentiel@gmail.com – Tél. 0473/76 86 30.

Newsletter économique Villers-le-Bouillet #35

OPÉRATEURS

LES RENCONTRES PROVINCIALES DU SPP INTÉGRATION SOCIALE

Comme chaque année, le Service Public fédéral de Programmation (SPP) Intégration sociale se met à l'écoute des CPAS lors des rencontres provinciales. Ces rencontres visent avant tout à permettre aux CPAS de faire part de leurs préoccupations, interrogations, problèmes et suggestions. À cette occasion, les collaborateurs du SPP Intégration sociale se proposent de répondre à toutes les questions et de tenir compte des différentes remarques. Cet automne, une nouveauté est introduite dans ces rencontres : la possibilité de soumettre, à

l'avance, les questions relatives aux différents thèmes.

Ces thèmes sont les suivants :

- le rôle du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) à la lumière d'une politique d'activation sociale ;
- les plateformes de lutte contre la pauvreté infantile ;
- les résultats de l'enquête de satisfaction ;
- le rôle des CPAS dans le tarif de la garde d'enfants basé sur les revenus.

À Liège, cet événement se déroulera ce 29 octobre de 9h00 à midi au Palais provincial, salle des Gardes, place Saint-Lambert, 18a à 4000 Liège.

Pour en savoir plus sur cet événement, voir le lien Internet :

<http://www.mi-is.be/be-fr/evenement/rencontre-provinciale-a-liege>

ERE : RÉPERTOIRE DES FORMATIONS 2015-2016

À l'occasion de la rentrée, l'asbl Réseau IDée (Information et Diffusion en éducation à l'environnement) a publié son répertoire 2015-2016 des formations en Éducation relative à l'Environnement (ErE). Plus de 150 formations, d'une durée de quelques jours ou de plus d'une année, sont proposées par une centaine d'organismes situés à Bruxelles et en Wallonie (et quelques adresses à l'étranger), à l'attention d'un public adulte (dès 18 ans), désireux de se former dans les domaines de l'environnement ou en recherche de perfectionnement. L'éventail de possibilités reflète la richesse du secteur : pédagogies de l'ErE et du développement durable, guide/animateur/trice nature, conseil et gestion de l'environnement, éco-consommation, jardinage biologique, mobilité, éco-construction, communication environnementale, ... Sur le site Internet de l'asbl Réseau IDée, un module de recherche permet de trouver les formations par thématiques ou par organismes.

Le répertoire peut également être téléchargé dans son intégralité via le lien Internet :

<http://www.reseau-idee.be/formations/>

LIÈGE – L’AIE LANCE LE PROGRAMME « GÉNÉRATIONS ENTREPRENANTES 2015-2020 »

Dans le cadre du lancement de son programme « Générations entrepreneurs 2015-2020 », l’Agence pour l’Entreprise et l’Innovation (AEI) met en place trois parcours de formation, soutenus par un accompagnement et du réseautage, pour tous les enseignants de Wallonie.

Ce programme se fonde sur différents axes :

- l’organisation d’un réseau wallon de dispositifs visant l’accompagnement des étudiants-entrepreneurs et la facilitation de leur projet au sein de leur parcours académique ;
- la promotion des écoles entrepreneuriales et leur mise en réseau ;
- la formation continue des enseignants en entrepreneuriat ;
- le rassemblement en parcours des activités de sensibilisation et de formation à l’entrepreneuriat pour les jeunes.

Initié en 2013 dans le cadre du programme « Entrepreneuriat 3.15 », le statut d’étudiant-entrepreneur fait sa rentrée cette année. Actuellement, cinq villes (Charleroi, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons et Namur) voient les différents acteurs (hautes écoles, universités et accompagnateurs) se fédérer pour proposer l’incubation et la facilitation académique de ces jeunes.

Pour en savoir plus :

Agence pour l’Entreprise & l’Innovation, rue du Vertbois 13b à 4000 Liège

<http://www.aei.be/>

<http://marcourt.wallonie.be/actualites/~agence-pour-l-entreprise-et-l-innovation-cap-sur-des-etudiants-entrepreneurs-et-des-enseignants-entrepreneurs.htm?lng=fr>

C

Le contrat unique pour la formation en alternance est entré en vigueur depuis ce 1^{er} septembre.

Ce contrat permet aux apprenants des Centres d’Éducation et de Formation en Alternance (CEFA) et des Centres de l’Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) de disposer du même statut (congés, allocation de formation, simplification administrative, ...). Quant aux entreprises qui forment des jeunes en alternance, elles sont agréées selon des conditions communes.

À l’IFAPME, cette mesure concerne les jeunes en formation apprentissage dès l’âge de 15 ans. Le public adulte qui se forme en alternance dans les filières Chef d’entreprise ou Coordination-Encadrement n’est pas impacté.

Ce contrat d’alternance doit être signé avant l’entrée en fonction de l’apprenti. Les principales caractéristiques de ce contrat sont :

- le plan de formation de l’apprenti qui reprend les compétences professionnelles visées par la formation ;
- une période d’essai d’un mois ;
- la possibilité de mettre fin au contrat moyennant un préavis de 14 jours ou 7 jours en période d’essai ;
- 20 jours de congés payés minimum par an et un mois de vacances non rémunéré à prendre en juillet – août.

Ce contrat unique concerne plus de 10.000 jeunes et des milliers d’entreprises.

Pour en savoir plus, voir notamment les liens Internet :

<http://www.ifapme.be/>

<http://www.enseignement.be/index.php?page=23820>

30 ANNÉES D’EXISTENCE POUR LES ATELIERS DU MONCEAU

L’entreprise de travail adapté (ETA) « Les Ateliers du Monceau » vient de fêter ses 30 ans d’existence et de travail d’intégration sociale de travailleurs déficients auditifs.

Les activités de cette entreprise de Grâce-Hollogne couvrent plusieurs domaines : réparation de palettes, emballages bois, usinage de bois, menuiserie intérieure, panneaux acoustiques, réalisation d’isoloirs, bacs à sable, ...

Aujourd’hui, cet ETA compte 130 personnes dont 114 sont considérées comme « handicapées » par l’Agence Wallonne pour l’Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH).

La spécificité de l’entreprise est de compter un nombre important de travailleurs sourds ou malentendants.

Pour accompagner sa croissance, elle a déménagé pour s’agrandir. L’implantation actuelle, sur le zoning de Grâce-Hollogne, compte six hectares occupés par trois bâtiments principaux : le plus ancien est destiné au triage et à la réparation de palettes, un autre est destiné à la menuiserie et le dernier bâtiment héberge la société soeur « Atelier de l’Avenir », consacrée à la préfabrication de bâtiments où le bois est le matériau principal.

Le chiffre d’affaires de l’ETA est constitué à part à peu près égales du triage/réparation de palettes et de la menuiserie, avec une activité pour les maisons en bois qui commence à être significative. Ce chiffre d’affaires est un peu en dessous des cinq millions d’euros par an

Ateliers du Monceau, rue de l’Avenir 75 à 4460 Grâce-Hollogne

<http://www.dumonceau.be/0150/fr/>

LE FOREM, UNE LARGE GAMME DE FORMATIONS

Pour rappel, le Forem propose une large offre de formations gratuites pour les demandeurs d’emploi. Elles sont organisées à travers toute la Wallonie. Pour en savoir plus, les personnes intéressées peuvent visiter le site Internet du Forem qui comprend notamment différentes rubriques relatives aux stages et aux formations :

- FORMAPass ;
- formations au Forem ;
- stages en entreprise ou en école de langues ;
- identifier et valider mes compétences ;
- aides à la formation ;
- conseils pour les formations.

Toutes ces informations peuvent être consultées via le lien Internet : <https://www.leforem.be/particuliers/formations-et-stages.html>

Sur le territoire de Huy-Liège-Verviers, plusieurs formations seront prochainement organisées.

Le Forem Formation Logistique Liège - Conducteur bus-car

Le Centre Forem Formation Logistique Liège et le Forem de Liège organisent prochainement une formation de conducteur bus-car destinée aux demandeurs d’emploi.

Les conditions pour participer à cette formation sont :

- être détenteur du permis B au minimum ;
- posséder des connaissances suffisantes en français (oral et écrit) ;
- savoir calculer ;
- passer un examen médical ;
- présenter un extrait de casier judiciaire « modèle 2 ».

Cette formation, d’une durée de 10 semaines, se déroule dans les locaux de Forem Formation Logistique Liège, rue Sélvs Longchamps, 2 à 4460 Bierset.

Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire à l'une des séances d'informations qui se dérouleront les 29 octobre et 10 décembre 2015.

Contacts pour inscription et renseignements complémentaires : numéro gratuit du Forem 0800/93.947

Forem Formation - Service Clientèle de Liège, rue Joffre, 12 à 4000 Liège - Tél. 04/225 57 10 - E-mail : servicecliente.liege@forem.be

Liège - Centre de formation du Val Benoît - Renforcer son efficacité professionnelle au service des clients et du public

Le Forem de Liège et le Centre de formation du Val Benoît organisent prochainement un module de formation intitulé « Renforcer son efficacité professionnelle au service des clients et du public » à destination des demandeurs d'emploi.

Les conditions pour participer à cette formation sont :

- soit être titulaire au minimum d'un graduat ou d'un baccalauréat (en secrétariat, comptabilité, assistant de direction, commerce) ;
- soit être titulaire du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) à orientation secrétariat, comptabilité, commerce (ou avoir suivi une formation qualifiante orientée métier de bureau) et disposer d'une expérience professionnelle de minimum trois mois comme employé de bureau ;
- avoir une bonne connaissance du français écrit et oral ;
- disposer d'une connaissance opérationnelle des outils bureautiques (Word, Excel, ...) et utiliser Internet ;
- s'exprimer avec aisance ;
- avoir un objectif professionnel ;
- la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est un atout supplémentaire.

Cette formation, d'une durée d'un mois, se déroule dans les locaux du Centre de formation du Val Benoît, rue E. Solvay 13 à 4000 Liège.

Pour accéder à cette formation, les personnes intéressées doivent :

- participer à une séance d'information (inscription obligatoire via le numéro de téléphone gratuit du Forem 0800/93 947) ;
- s'inscrire à la formation à l'issue de la séance d'information ;
- participer à un entretien individuel éliminatoire en relation avec le projet de formation et le métier choisi ;

- se munir d'un curriculum vitae.

Contacts pour tous renseignements complémentaires :

Forem Formation - Service Clientèle de Liège, rue Joffre, 12 à 4000 Liège - Tél. 04/225 57 10 - E-mail : servicecliente.liege@forem.be

Le Forem de Liège - Technifutur Assemblage - Technicien en conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO)

Le Centre de compétence Technifutur de Seraing et le Forem de Liège organisent prochainement une formation de Technicien en conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO), à destination des demandeurs d'emploi.

Les conditions pour participer à cette formation sont :

- être titulaire du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) au minimum, orienté industrie/mécanique, administration, arts graphiques ;
- avoir une bonne vision en 3D ;
- être intéressé par les nouvelles technologies ;
- apprécier les emplois de bureau et en contact direct avec l'atelier.

Cette formation, d'une durée de 11 mois, se déroule dans les locaux du Centre Technifutur (Pôle Assemblage), Liege Science Park, rue Bois Saint-Jean, 15/17 à 4102 Seraing. Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire à la séance d'information du 17 novembre prochain via le numéro de téléphone gratuit du Forem 0800/93 947.

Contacts pour tous renseignements complémentaires :

Forem Formation - Service Clientèle de Liège, rue Joffre, 12 à 4000 Liège - Tél. 04/225 57 10 - E-mail : servicecliente.liege@forem.be

Le Forem de Liège - Centre de formation Corail Informatique - Modules courts en bureautique

Le Forem de Liège et le Centre de formation Corail Informatique organisent des modules courts en bureautique, à destination des demandeurs d'emploi et des travailleurs (sous certaines conditions).

Les conditions pour participer à ces modules sont :

- connaissance du clavier et manipulation de la souris ;
- excellente compréhension du français ;
- être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur (enseignement général ou technique emploi de bureau) ; ou être titulaire d'un titre qui atteste d'une formation qualifiante réussie dans un métier comportant une

part significative de tâches administratives ; ou justifier d'une expérience professionnelle récente de minimum six mois dans un métier comportant une part significative de tâches administratives.

Les modules se déroulent dans les locaux du Forem de Liège - Centre de formation Corail informatique, place Xavier Neujean, 37 à 4000 Liège.

Les personnes intéressées doivent obligatoirement s'inscrire à l'une des séances d'information qui se dérouleront les 22 et 29 octobre, le 19 novembre et le 10 décembre 2015, via le numéro de téléphone gratuit du Forem 0800/93 947.

Contacts pour tous renseignements complémentaires :

Forem Formation - Service Clientèle de Liège, rue Joffre, 12 à 4000 Liège - Tél. 04/225 57 10 - E-mail : servicecliente.liege@forem.be

Verviers – Centres de compétences FormAlim et Polygone de l'eau – « Découverte du secteur de l'industrie, les techniques et les métiers »

Du 16 au 27 novembre 2015, les centres de compétences FormAlim et Polygone de l'Eau organisent un cycle de « Découverte du secteur industriel, les techniques et les métiers ».

L'objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi de conforter un projet professionnel.

Cette découverte se fera principalement par des visites d'ateliers et d'entreprises, par des mises en situation pratique, des recherches d'information en individuel ou en groupe, mais également par la réalisation d'un projet concret. Les participants auront l'occasion d'approcher certaines techniques de l'industrie telles que : montage, transformation, maintenance, soudure, pneumatique, électricité, ...

Une remise à niveau de base en mathématique est prévue. Elle se fera au fur et à mesure et sera toujours en lien avec les techniques et les métiers visés. Une évaluation sera mise en place pour permettre tant au formateur qu'aux demandeurs d'emploi de s'exprimer sur le ressenti et l'évolution de cette découverte.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour s'inscrire à la sélection, les personnes intéressées doivent prendre contact avec le Forem - Service Clientèle de la formation de Verviers, rue de Coronmeuse, 53/55 à 4800 Verviers – Tél. 087/32 42 80 (Bernard Leclercq).

AGENDA

ACTIVITÉS DU MOIS D'OCTOBRE DES CARREFOURS EMPLOI FORMATION ORIENTATION (CEFO)

Les CEFO proposent des services accessibles sans rendez-vous : accueillir, informer et conseiller sur la formation, la recherche d'emploi, la création d'activités et l'orientation.

Les CEFO mettent à disposition des outils technologiques pour soutenir un projet professionnel ; un espace de documentation ; des offres d'emploi et de formation ; des séances d'information et des ateliers organisés régulièrement pour :

- dynamiser la recherche d'emploi ;
- en savoir plus sur les formations et les métiers offrant des opportunités d'emploi ;
- s'informer sur les possibilités de créer une activité.

Pour plus de renseignements sur les séances d'informations et les diverses activités proposées par les CEFO :

CEFO de Liège, quai Banning, 4 – 4000 Liège

Pour tous renseignements : Tél. 04/254 57 42

carrefouremploiformationorientation.liege@forem.be

<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/liege.html>

CEFO de Huy, place Saint-Séverin, 5a - 4500 Huy

Pour tous renseignements : Tél. 085/27 41 31

carrefouremploiformationorientation.huy@forem.be

<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/huy.html>

CEFO de Verviers, rue du Collège, 1/3 – 4800 Verviers

Pour tous renseignements : Tél. 087/59 03 00

carrefouremploiformationorientation.verviers@forem.be

<https://www.leforem.be/contact/carrefour-emploi-formation-orientation/verviers.html>

ACTIVITÉS DU MOIS D'OCTOBRE DES MAISONS DE L'EMPLOI DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Situées au cœur de la commune, les Maisons de l'Emploi sont un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions relatives à l'emploi.

Les Maisons de l'Emploi sont issues d'un partenariat avec les communes et les CPAS. Ce partenariat permet de créer des contacts et des collaborations avec les acteurs socio-économiques du territoire.

Une variante de la Maison de l'Emploi est le Relais de l'Emploi. Il se situe dans les quartiers décentralisés des grandes villes wallonnes.

Pour de plus amples informations sur les coordonnées, les horaires et les activités, voir le lien Internet :

<https://www.leforem.be/contact/conseil-orientation-particuliers/maisons-de-l-emploi.html>

Le Forem - L'agenda des événements de l'emploi et de la formation

Pour tous renseignements sur des événements relatifs à l'emploi et à la formation, les personnes intéressées peuvent consulter l'agenda via le lien Internet du Forem :

<https://www.leforem.be/a-propos-du-forem.html>

La Journée de l'Artisan

Chaque année, le Service Public Fédéral (SPF) Économie organise la « Journée de l'Artisan ».

Cette édition 2015 se déroulera le dimanche 22 novembre prochain.

L'objectif est de promouvoir et de valoriser l'artisanat en Belgique.

A cette occasion, les artisans ouvriront les portes de leurs ateliers au public en vue de faire découvrir leurs métiers et leurs talents.

Les artisans qui souhaitent participer à cette journée peuvent s'inscrire jusqu'au 15 octobre via le lien Internet :

<http://www.journeedelartisan.be/fr/>

Clôture de l'information : 28/09/2015

Réalisation : Service Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation

Information et abonnement : Fabienne Delval, emploisdutemps.liegehuyverviers@forem.be, Tél : 04/254 57 66

Editeur responsable : Le Forem, Marie-Kristine Vanboeckstal, boulevard Tirou 104 à 6000 Charleroi

Le Forem publie également
une série de statistiques
et de publications
sur le marché de l'emploi.
Pour les consulter :
<http://www.leforem.be>